

Le nouvel Exécutif municipal

Le décès de Pierre Castagnou a entraîné, le 7 mars, l'élection d'un nouveau maire pour le 14ème arrondissement, Pascal Cherki.

Conformément à l'engagement pris par les socialistes en 2001 de ne pas cumuler les fonctions de Maire d'arrondissement et d'adjoint au Maire de Paris, Pascal Cherki a bien entendu démissionné de ses fonctions d'adjoint au Maire de Paris chargé des affaires scolaires et de la réussite éducative. C'est pourquoi le Conseil de Paris, sur proposition du Maire, a élu un nouvel exécutif municipal :

- Colombe Brossel, qui était en charge du patrimoine, est désormais adjointe au Maire de Paris chargée des affaires scolaires et de la réussite éducative ;
- Danièle Pourtaud devient adjointe au Maire de Paris chargée du patrimoine ;

Hommage de Bertrand Delanoë à Pierre Castagnou au nom du Conseil de Paris

Mes chers collègues,
C'est la première séance que tient notre Assemblée depuis que Pierre Castagnou nous a quittés. Et déjà son intelligence, son élégance, sa générosité nous manquent. Ce deuil, c'est d'abord celui de tout un arrondissement, le 14ème, à qui Pierre Castagnou s'était identifié, qu'il aimait avec passion, et qu'il servait avec un dévouement qui demeurera un exemple. Je garderai le souvenir de Pierre, sur les marchés du 14ème, s'attardant avec chacun, considérant chaque situation, chaque cas particulier comme une affaire personnelle. Il était maire avec gravité, avec patience, avec humilité, et avec le sourire. Et c'était là toute une conception de l'action publique : il voulait simplement être utile, il voulait être digne de la confiance de ceux qui l'avaient choisi. En huit ans, il aura fait considérablement évoluer le 14ème. Son premier mandat, et son second, tragiquement écourté, auront été ceux de la requalification des boulevards des Maréchaux, de la réhabilitation de la rue Raymond Losserand, du réaménagement des secteurs Plaisance et Porte de Vanves. A un arrondissement trop longtemps

centré sur le seul secteur Montparnasse, il aura restitué à la fois son identité et sa diversité. Mais au-delà du 14ème, c'est toute notre ville qui porte le deuil d'un de ses élus les plus actifs et les plus inspirés. Président de la Régie immobilière de la Ville de Paris depuis que notre collectivité était devenue majoritaire dans son conseil d'administration, fin 2006, il a mis en œuvre une gestion moderne, dynamique et transparente au service du logement social. Pierre Castagnou était un homme de valeurs. Sa vie témoigne de son attachement sans faille à des principes inébranlables, et de cette grave et simple fidélité à soi-même qui est la marque des hommes authentiques. Pierre était, de formation, un professeur d'histoire. Il avait le goût de la connaissance et le souci de la transmission. C'était un humaniste, au sens le plus noble du terme. Mais c'était aussi un entrepreneur, qui aimait céder à l'appel de ses curiosités et à qui le risque ne faisait pas peur. Il est devenu directeur de la communication de la SODEXHO, et il fut à ce moment là le secrétaire général du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise.

Au sommaire

- L'hommage des socialistes à Pierre Castagnou
- Le nouvel exécutif de Bertrand Delanoë
- 3 points sur l'actualité du Conseil de Paris : démocratie locale, logement social et taxe professionnelle
- Le nouveau site des élus du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville

- Mao Peninou devient adjoint au Maire de Paris chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du bureau des temps.



C'est au confluent de ces deux expériences, celle du professeur et celle du manager, que s'est située son entrée dans l'action publique ; d'abord comme conseiller technique à l'Elysée, sous le premier septennat de François Mitterrand, puis comme inspecteur général de l'industrie et du commerce. Collaborateur de Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale, il fut ensuite délégué interministériel aux professions libérales, avant d'être promu, en 1997, chef du corps de l'Inspection générale de l'industrie et du commerce. Pierre Castagnou



était l'un de ces responsables politiques qui comprennent l'entreprise, et qui en connaissent les exigences et les mécanismes. Il savait que le public et le privé ne sont pas deux secteurs concurrents et parallèles, mais deux sources complémentaires de notre énergie collective.

Pierre manquera à notre assemblée, dans laquelle il siégeait depuis 1983. Il manquera à l'ensemble de ses collègues, qui regretteront son humanité, sa gentillesse, son extrême simplicité. Et il me manquera. Je me souviens des combats menés en commun depuis 35 ans. Je me rappelle ses interventions ardentes sur les questions qui touchaient aux droits de l'Homme : il était convaincu que, sur ces sujets-là, relâcher sa vigilance un instant c'était accepter tous les renoncements. C'était un homme de cœur et de convictions.

A la famille de Pierre Castagnou, à Claire, son épouse, notre amie, et à tous ses proches, je dis que leur deuil est le nôtre, et je présente les condoléances particulièrement émues de notre assemblée.

A lire également : Pierre Aidenbaum, l'hommage d'un ami

Dans l'actualité du Conseil de Paris

Le droit de pétition à Paris, une nouvelle avancée démocratique

Un débat relativement vif a opposé la majorité municipale à la droite parisienne : dans la droite ligne de son contrat de mandature, la majorité de gauche présentait une nouvelle avancée démocratique pour les parisiens avec l'instauration d'un droit de pétition. Il s'agit non pas de dessaisir les élus de Paris de leur mandat mais de faire simplement en sorte que soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil de Paris un sujet d'ordre municipal si une pétition dans ce sens a recueilli au moins 5% de signatures de parisiens majeurs (environ 85.000 personnes). La droite, emmenée par JF. Legaret, maire du 1er arrdt, a refusé de voter ce projet, arguant principalement du fait que ce droit devrait être réservé aux seuls électeurs parisiens, excluant tous ceux qui vivent à Paris mais sont ressortissants non-communautaires. Dans cette même logique fallacieuse, les maires de droite ont d'ores et déjà annoncé qu'ils refuseraient de décliner ce nouveau droit dans leur propre arrondissement. . .

Un nouvel outil pour le logement social à Paris : l'AIVS

Dans un contexte de crise économique grave et de conséquences sociales douloureuses pour un grand nombre de parisiens, l'équipe municipale de gauche amplifie sa politique volontariste en matière de logement et ce, en dépit des résistances de la droite nationale et bien sûr parisienne (Cf. amendement Lamour).

Ainsi, conformément à l'engagement pris le 21 avril 2008, la création d'une Agence immobilière à vocation sociale (AIVS) à Paris facilite l'accès au parc de logements privés des salariés isolés ou en couple disposant de revenus modestes. Complémentaire du dispositif « Louez solidaire et sans risque », cette action constitue

le Département de Paris dans le cadre du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL). Le dispositif doit prioritairement bénéficier aux salariés à revenus modestes, insuffisamment pris en charge par les dispositifs existants, notamment les personnes sortant de centres d'hébergement ou de résidences sociales. Il vise à favoriser l'accès d'un public autonome et solvable par les aides de droit commun, à un logement pérenne. Destinés pour l'essentiel à des personnes isolées ou des couples sans enfants, les logements du parc privé pris en mandat de gestion par l'AIVS auront une ou deux pièces d'une superficie comprise entre 15 et 30 m² environ. La prospection de ces logements sera complémentaire de celle menée dans le cadre de « Louez solidaire et sans risque », cette dernière étant essentiellement centrée sur des logements plus grands, susceptibles d'accueillir des familles avec enfants.

A lire également : Intervention de Gauthier Caron-Thibault

Suppression de la Taxe professionnelle : attention danger !

Les annonces de N. Sarkozy concernant la suppression de la taxe professionnelle s'inscrivent dans une stratégie claire : étrangler les collectivités locales (très majoritairement dirigées par la gauche) par la réduction de leurs recettes et l'augmentation des charges que l'Etat leur transfère. C'est pourquoi les socialistes parisiens ont réagi au Conseil de Paris en interpellant le Gouvernement au travers d'un vœu de Jacques Bravo et exigeant :

- Que le Gouvernement renonce à la suppression précipitée et non concertée de la taxe professionnelle,
- et qu'il engage une concertation avec les représentants des collectivités territoriales pour conduire une refonte globale et ambitieuse de la fiscalité locale, qui est aujourd'hui injuste socialement et inefficace économiquement, et maintient les collectivités locales dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'Etat, démocratiquement inacceptable compte tenu des responsabilités qui leur ont été transférées.

l'un des axes majeurs de la politique de mobilisation du parc privé. La délibération votée a pour objet de définir - à titre expérimental - la création d'un dispositif spécifique par

Pour renforcer la visibilité du travail des élus socialistes au Conseil de Paris, Jean Pierre Caffet, président du Groupe socialiste, radical et apparentés, a lancé la refondation complète du site du Groupe. Tu peux retrouver l'actualité et les principaux axes de travail des élus socialistes de l'Hôtel de Ville sur <http://www.groupe-psrga-paris.fr>

